

JOURNÉE PAYSAGE

Prendre en compte le
paysage dans les
documents d'urbanisme

Judi 26 novembre 2015

9:00 - 17:00

ECOLE VÉTÉRINAIRE DE MAISONS-ALFORT

PAVILLON CHARLES MÉRIEUX

7 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
94700 MAISONS-ALFORT

Méto : Ligne 8, Station Ecole vétérinaire de
Maisons-Alfort

RER D : Station Maisons-Alfort / Alfortville

Parking public : situé en face de l'entrée principale

Entrée libre avec réservation indispensable pour le
déjeuner sur place (15 euros) auprès du CAUE 94.

Par internet : www.caue94.fr (formulaire en ligne)

Tel : 01 48 52 55 20

Mail : contact@caue94.fr

CRÉDIT PHOTO : VILLE DE CHOISY-LE-ROI



Conseil
d'architecture
d'urbanisme &
de l'environnement

VAL DE MARNE

JOURNÉE PAYSAGE

Les Journées Paysage, organisées depuis 2003 par le CAUE du Val-de-Marne, sont des moments d'échanges et de débats à destination des acteurs de l'aménagement du département et de la région Île-de-France (élus, techniciens et professionnels). Face à la crise économique et environnementale et à la nécessité de densification urbaine, ces rencontres ont pour objectif de faire le point sur des enjeux de paysage, et de constituer un fonds commun de réflexions sur le cadre de vie val-de-marnais et francilien.

PRENDRE EN COMPTE LE PAYSAGE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

En pleine période de réforme territoriale, de nombreuses communes entreprennent la révision ou la modification de leur Plan Local d'Urbanisme.

C'est l'occasion pour les villes de repenser leur projet de territoire. Vingt ans après la loi « Paysage », la loi Alur vient renforcer la place du paysage dans les documents d'urbanisme.

Or l'approche paysagère est rarement prise en compte en amont des réflexions...

Cette journée permettra de mieux comprendre l'intérêt d'intégrer la dimension paysagère comme fondement du projet d'aménagement. Quel rôle le paysage peut-il jouer dans la concertation et la communication du projet ? Dans la perspective de la mise en place d'un document supra-communal, le paysage peut-il être un élément fédérateur ? Comment mieux décliner les enjeux paysagers dans les textes ?

9.00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9.30 INTRODUCTION

Anne Gaillard, paysagiste urbaniste au CAUE 94

9.45 LE PAYSAGE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES DÉFINITION ET VOCABULAIRE DE PAYSAGE

Jean Doucet, chargé de mission Paysage à la DRIEE (Guide « Prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme » -Driee 2013).

10.20 LA CARTE DES PAYSAGES URBAINS : OUTIL EXPLORATOIRE PROPOSÉ AUX COMMUNES POUR L'APPROPRIATION DU PAYSAGE

Caroline Briand, paysagiste au département de Seine-et-Marne
Mariane Souq, paysagiste au CAUE 77

10.50 L'APPROCHE PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE, COMME FONDEMENT DES FUTURES ORIENTATIONS DU PLU

Claire Gautier, paysagiste urbaniste - Agence Bertrand Folléa Claire Gautier

12.15 PAUSE DÉJEUNER

13.30 DÉCLINAISON DES ENJEUX PAYSAGERS DANS LES DOCUMENTS : 1^{ÈRE} PARTIE : CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

Jean Doucet, chargé de mission Paysage à la DRIEE (Guide « Prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme »-Driee 2013)

14.15 DÉCLINAISON DES ENJEUX PAYSAGERS DANS LES DOCUMENTS : 2^{ÈME} PARTIE : RETOURS D'EXPÉRIENCES

Table ronde animée par Claire Gautier, autour des retours d'expériences de plusieurs collectivités franciliennes (PLU du Plessis-Trévis, PLU Intercommunal de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ...)

16.45 ÉCHANGES AUTOUR D'UN COCKTAIL DE CLÔTURE